

Forêt rare du Lac-Okiwakamik

Érablière à bouleau jaune

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

La forêt rare du Lac-Okiwakamik est formée d'une érablière à bouleau jaune. La présence d'un tel peuplement en Abitibi est plutôt inusité puisqu'il se trouve à une latitude beaucoup plus nordique que son aire de distribution habituelle. En effet, les érablières sont généralement associées à la forêt feuillue du sud du Québec. La région de Val-d'Or, avec son climat de type subpolaire-subhumide et sa courte saison de croissance, renferme habituellement davantage de sapinières et de pessières. L'établissement d'une érablière à bouleau jaune hors de sa zone de distribution géographique s'explique en partie par la position topographique qu'elle occupe. Le peuplement s'est établi au sommet d'une colline où il bénéficie d'un ensoleillement maximal et donc de sols plus chauds que ceux situés en contrebas. De plus, le sol profond sur lequel repose l'érablière permet un bon enracinement des arbres. Ces sites, plus chauds, peuvent supporter une végétation potentielle généralement associée à des domaines bioclimatiques plus méridionaux.

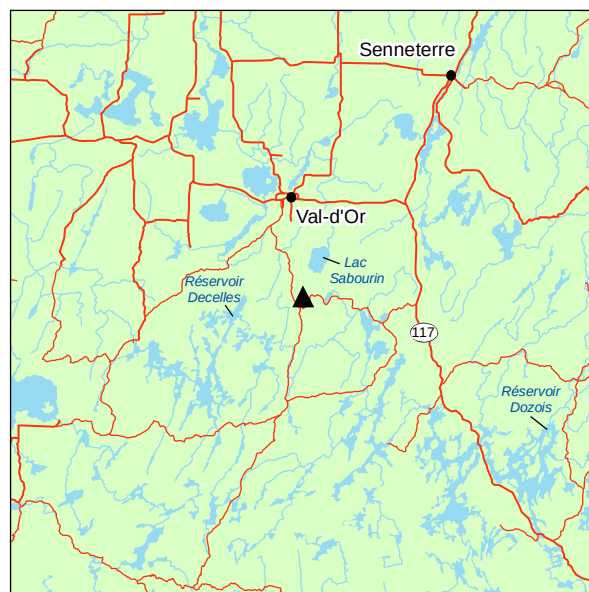
PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DU LAC-OKIWAKAMIK

Cette forêt fait partie du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc de l'Ouest. Elle occupe une superficie de 43 ha à environ 30 km au sud de Val-d'Or. Ce territoire est constitué d'une vaste plaine ondulée dans laquelle apparaissent de rares buttes et coteaux aux sommets peu élevés. L'amplitude altitudinale moyenne y est de 18 m. La forêt rare occupe un sommet de colline et repose sur un dépôt épais au drainage modéré. Elle est utilisée pour l'acériculture.

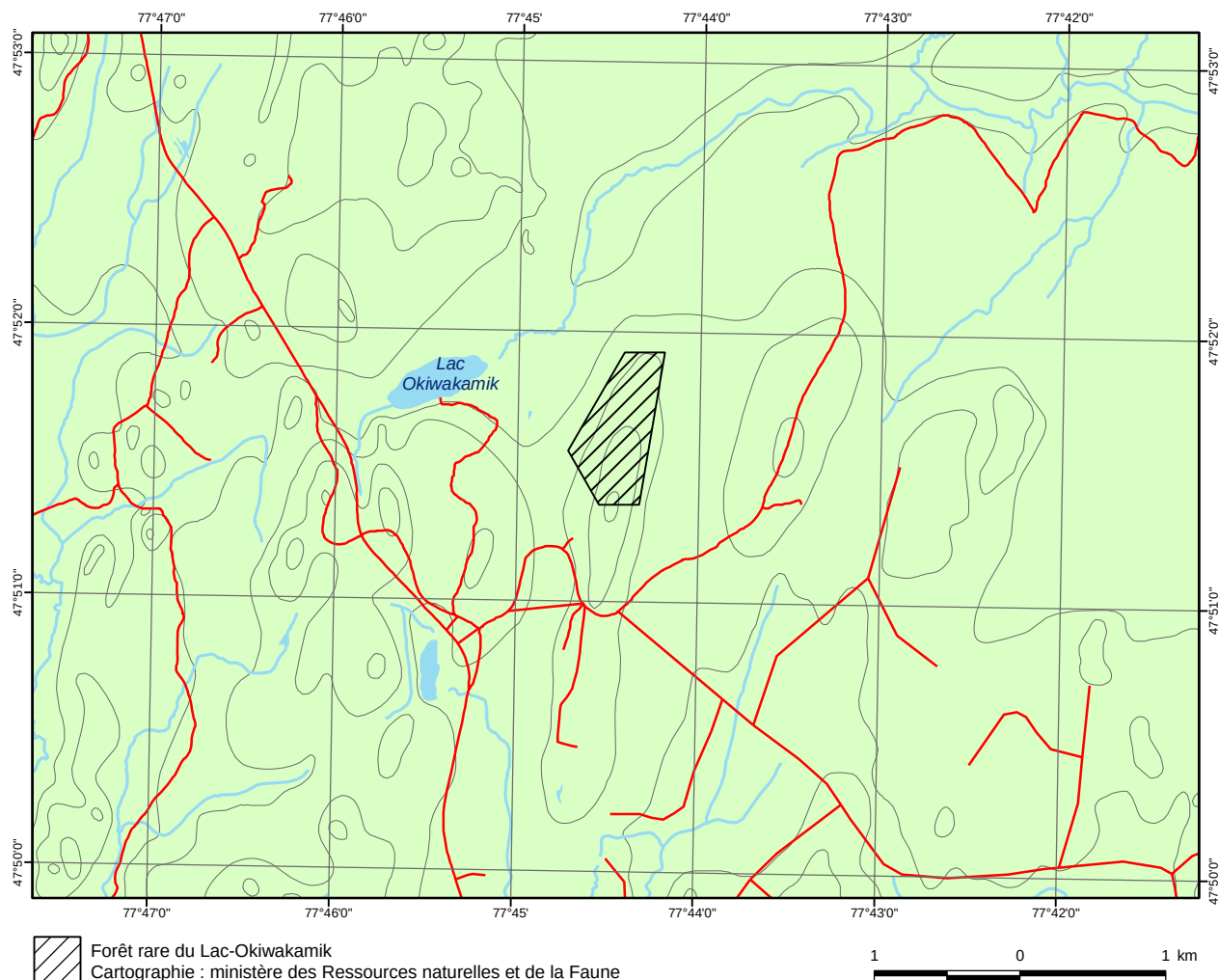
La pérennité du peuplement semble assurée. Dans l'érablière, qui a une structure inéquienne, on observe la présence de l'érable à sucre dans toutes

les strates arborescentes et arbustives. Certains érables ont des diamètres atteignant jusqu'à 50 cm. Le bouleau jaune est également présent à l'intérieur du peuplement, mais sa présence est plus discrète.

La strate arbustive est assez bien garnie. Outre la régénération de l'érable à sucre, on y trouve *Acer spicatum*, *Corylus cornuta*, *Taxus canadensis*, *Diervilla lonicera*, *Prunus virginiana*, *Sorbus americana* et *Ribes glandulosum*. Dans la strate herbacée, quelques espèces acidophiles typiques des humus de type moder s'observent en faibles quantités, soit *Huperzia lucidula*, *Lycopodium obscurum*, *Maianthemum canadense*, *Clintonia borealis*, *Trientalis borealis* et *Aralia nudicaulis*.



▲ Forêt rare du Lac-Okiwakamik



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'environnement et de la protection des forêts
880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : 418 627-8646
Télécopieur : 418 643-5651
Courriel : def@mrnf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-204 F-143

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue
70, boulevard Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388
Télécopieur : 819 763-3216
Courriel : abitibi-temiscamingue.forets@mrnf.gouv.qc.ca

Dossier n° 1259

Ce document est disponible dans Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp